

LE CARILLON

D'HEUGNES



N° 100

Automne 2020



25 ANS



SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
100e Carillon	p. 3
Conseils Municipaux	p. 5
Élections Sénatoriales	p. 7
Syndicat du Pays de Valençay	p. 7
École	p. 7
Festivités	p. 7
Quoi de neuf ?	p. 9
Associations	p. 10
Photo Mystère	p. 10
Les pompiers de Heugnes	p. 11
Un artisan à l'honneur	p. 12
Nouveaux boulangers	p. 13
Informations diverses	p. 14
État civil	p. 15

Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

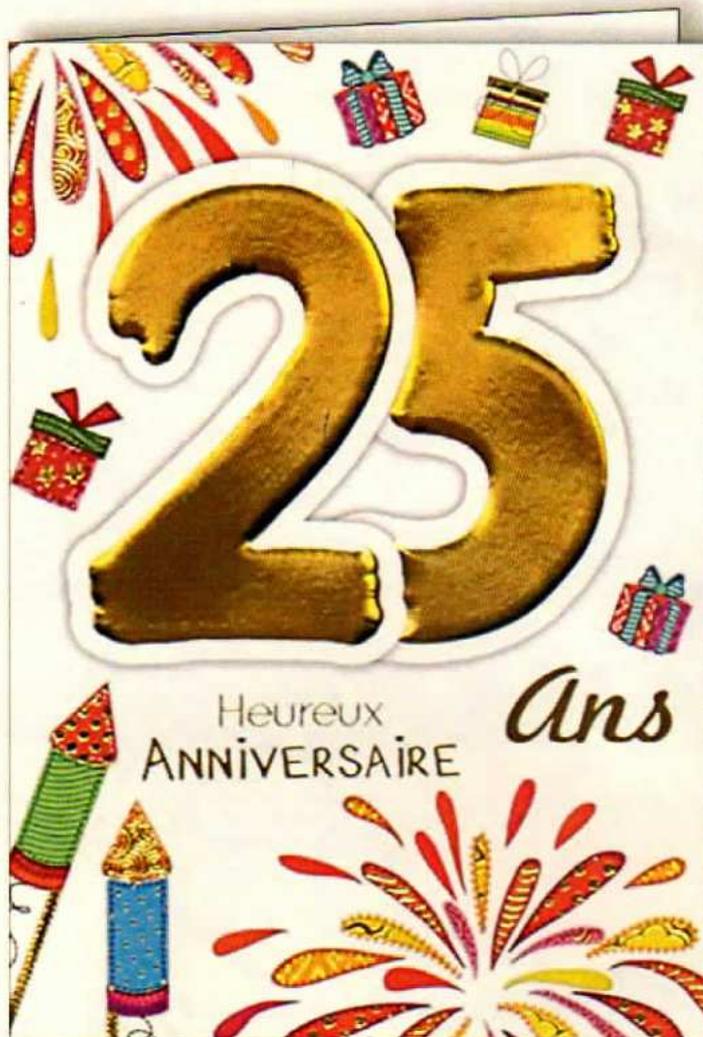
Fax 09 70 32 43 77

mairie.heugnes@wanadoo.fr

www.heugnes.fr

Facebook : Heugnes Indre

La Mairie sera fermée du 24 décembre 2020
au 04 janvier 2021 inclus.



Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Ginette Labecot, Nadine Maerten,
Philippe Maerten, Laure Parola-Daniel, Martin Parola-
Daniel, Claude Rouget, Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

Je vous disais dans le Carillon de l'été 2020 que cette crise de la COVID 19 aurait des conséquences dans notre vie quotidienne, sociale et économique encore longtemps.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous retombons dans un nouveau confinement qui nous oblige à le respecter scrupuleusement, ce qui nous permettra, je l'espère, d'en ressortir au plus vite.

Malheureusement, les moments commémoratifs ou festifs en cette fin d'année 2020 seront empêchés : commémoration du 11 novembre réduite à la présence de 6 personnes, à la lecture du message gouvernemental et au dépôt de gerbes aux stèles devant l'église et au cimetière et suppression du repas au restaurant pour la douzaine d'anciens qui avaient fait ce choix plutôt que le colis de Noël. Exceptionnellement, nous distribuerons donc le colis de Noël à tous nos aînés de 70 ans et plus.

Enfin, nous ne pourrions pas nous réunir pour la cérémonie des vœux, dans notre salle des associations, que nous avions prévue début janvier 2021.

Dans cette période perturbée, restons attentifs aux autres, soyons solidaires ! N'hésitez pas à demander de l'aide à votre voisin, voisine ou encore à la mairie en cas d'impérieuse nécessité et en particulier concernant

des besoins alimentaires et de santé. Et dès que le temps du confinement sera terminé, tout en faisant très attention dans la période qui suivra, nous essaierons de mettre en place quelques moments en commun, festifs, d'échanges et de rencontres.

Ce numéro 100 du CARILLON a une saveur particulière puisque que nous fêtons son vingt-cinquième anniversaire !

Et tout naturellement, nous avons souhaité y associer les personnes qui, en 1995, ont donné naissance à ce bulletin municipal d'information. Vous trouverez leurs témoignages ci-dessous. L'un d'eux, Alexandre MARTIN, ne propose pas un texte mais... une superbe « Une de couverture ». Toutes ces attentions donnent à la commission communication, de la vitalité, du dynamisme pour aller de l'avant et s'améliorer.

Un grand merci à Martin (PAROLA-DANIEL) qui a travaillé sur le blason de la Commune qui apparaît en première page du bulletin et que nous mettrons en valeur dorénavant dans des lieux emblématiques de notre commune.

Longue vie à notre bulletin municipal et un grand merci à celles et ceux qui l'ont fait vivre toutes ces années !

Quinze personnes se sont inscrites aux cours d'initiation à l'informatique ; c'est super et cela démontre bien qu'il y a une réelle demande ! D'ailleurs, de nouvelles personnes sont intéressées par cette activité... Malheureusement, au moment où les séances devaient débiter, le confinement s'invite !

Des travaux sont terminés ou sont en cours dans le village. Les trois chambres d'hôtel ont été mises aux nouvelles normes et ont, pour chacune d'elles, un espace sanitaire.

Reste encore quelques petits travaux sur le kiosque (rambardes de l'embranchement, carrelage et assainissement autour de la dalle).

Le logement communal du 3, place Saint-Martin, en cours de restructuration et rénovation avec deux chambres, pourra accueillir une famille avec un ou deux enfants. Nous prévoyons de le remettre à la location dès le début 2021.

Des travaux d'abattage d'arbres sur la place Saint-Martin vont être programmés dans un proche avenir. Ces arbres en fin de vie seront bien-sûr remplacés.

De même, au cimetière, l'ensemble des thuyas a mal supporté les conditions climatiques de ces dernières années et en particulier les sécheresses successives, ce qui nous oblige à les supprimer et à repenser son embellissement, tenant compte des nouvelles directives, normes en matière de gestion.

Nous allons entreprendre prochainement des travaux de curage de fossés et d'empierrement de certains chemins.

Je vous rappelle que les travaux d'élagage des arbres et de taille des haies bordant le domaine public qui vous incombent doivent être réalisés au plus tard le 31 décembre 2020 (article paru dans le Carillon de l'été 2020).

Pendant cette période de confinement, nous restons à votre écoute et n'hésitez pas à joindre la mairie.

Portez vous bien, prenez soin de vous et soyez attentifs aux autres ! Je vous remercie.

Le Maire

POURQUOI LE CARILLON ? (Article paru dans le Carillon N°1 de septembre 1995)

« Pour une bonne raison !

Comme le fait le carillon du clocher, nous voulons que notre carillon municipal se fasse entendre de tous et vienne lui aussi à sa façon rythmer la vie de la commune et nous servir de lien à tous.

Dans un premier temps, vous le recevrez chez vous une fois par trimestre.

Vous y trouverez des informations sur des sujets vous concernant tous: A commencer par les décisions du Conseil Municipal, les projets et l'avancement des travaux en cours. Les associations et les sociétés y donneront des détails sur leurs activités et sur leurs rendez-vous. Y figureront aussi des informations pratiques ou d'intérêt général en relation avec la commune.

Avec la Commission de l'Information, tout le Conseil s'est mis à l'ouvrage pour mettre sur pied ce premier numéro du Carillon. Alexandre MARTIN a dessiné la couverture, Martine DENISOT s'est chargée de la rédaction et de l'édition et Philippe BLANCHETON de la distribution...

Mais nous comptons sur vous pour nous aider à améliorer et compléter la formule. Vos commentaires, vos idées, vos suggestions nous seront très utiles et vous pourrez les exprimer de vive voix lors des permanences à la mairie ou les noter sur le cahier mis à disposition à cet effet à la mairie également.

Par avance, merci pour votre collaboration. »

Témoignages

De Martine DENISOT, Conseillère municipale 1995-2008

En septembre 1995 le premier numéro du Carillon se faisait l'écho de la vie de notre Commune .
Imprimé sur papier recyclé (fibre écologique précoce !) édité par l'équipe municipale de l'époque il a vécu, il vit depuis 25 ans.

Les équipes ont changé bien sûr.

Aussi le revoici dans de nouveaux atours pour cet anniversaire. La Une maquillée de frais et parée, du Train du Bas Berry pour l'entraîner dans de nouvelles aventures !

Comme celui du clocher, Le Carillon n'est pas prêt de se taire –il sonnera toujours !

Martine Denisot

De Bernard GARNIER, Maire de 1989 à 2014

Trois mois après l'élection municipale de 1995, repoussée en juin à cause des présidentielles, nous avons décidé la création d'un bulletin municipal à parution trimestrielle. Habile coup de crayon, Alexandre en a dessiné la page de garde. Nous venions de faire électrifier l'Ave Maria de l'église Saint-Martin, Martine a suggéré que nous l'appelions Le Carillon.

Dans le premier mot du Maire, j'ai souhaité l'entendre souvent et longtemps.

Bulletin de liaison entre la municipalité, les associations et la population, rapidement complété par des articles rédigés par les membres de la commission de l'information, au fil des années, Le Carillon a poursuivi son petit bonhomme de chemin. Souvent agrémenté de documents, d'articles et de photos en rapport avec l'actualité.

Cet exercice demandait beaucoup de temps, de recherches, en un mot d'implication. A peine distribué, nous pensions tout de suite au suivant, à son contenu, à sa conception afin qu'il ne soit pas bouclé au dernier moment.

Les archives de la mairie, les vieux registres des délibérations, les récits et anecdotes de quelques mémoires vivantes aujourd'hui disparues étaient pour nous autant de trésors et de sources d'inspiration. Nous avions toujours un, voire deux sujets d'avance.

Au début de chaque mandat, plus motivés que jamais, Le Carillon était consistant pour parfois s'appauvrir par manque de temps, par manque de motivation aussi sans doute.

Plus tard, avec l'arrivée de Ginette LABECOT - sa modestie va en souffrir - à elle seule comité de rédaction, comité de correction voire comité de ... censure, guettant la moindre faute d'orthographe ou de syntaxe, Le Carillon a trouvé une seconde jeunesse.

Sollicité par quelques administrés un peu avant les dernières municipales dans le cadre d'une démarche que je qualifierais de citoyenne, j'ai constaté à cette occasion sans réelle surprise d'ailleurs, que Le Carillon n'était pas forcément bien lu de tous et visiblement le manque d'attractivité et d'infos sur la vie communale en était la raison principale. Des projets étaient visiblement ignorés. L'un de mes interlocuteurs, avec un trait d'humour qui le caractérise, m'avait dit que quelques fois, il avait prié pour que la photocopieuse ne tombât point en panne.

Recherche, investissement personnel, temps, implication sont les moteurs de la pérennité du Carillon en plus des compte-rendus du Conseil Municipal, de la Communauté de Communes et divers syndicats qu'il ne faut pas négliger car tout le monde n'est pas connecté. Apprendre à mieux connaître la commune, sa vie, son passé doit aussi être le but recherché. C'est à ce titre que Le Carillon continuera de sonner chaque trimestre et pour longtemps espérons-le ! Tout au moins tant que les petites communes existeront. Mais ça !...

Bernard GARNIER

De Ginette LABÉCOT, Maire-Adjoint de 2001 à 2014

Le CARILLON fut une partie ludique et passionnante de ce difficile et délicat exercice de l'élue au service de la Municipalité. Au service également de tous ceux pour qui vivre ensemble **localement** a toujours un sens fort malgré les multiples sensibilités de chacun.

Ce journal, sur l'époque qui me concerne, a été le résultat d'un travail commun associant Mr le Maire à son équipe municipale toujours motivée et à Mme Laurence RONZEL, secrétaire de mairie à Heugnes, pour qui le CARILLON était source de grande satisfaction quand, après une semaine de compositions, de mises en page et de corrections, elle pouvait enfin - après l'accord de Mr le Maire - lancer le tirage sur papier du CARILLON.

L'insertion des photographies était un point délicat avec un résultat moyen quelquefois, mais nous surmontions malgré tout le problème.

Au début du CARILLON, c'était Mme Martine DENISOT qui gérait l'édition en passant par un imprimeur parisien utilisant un beau papier recyclé. Après son départ, quelques éditions se firent avec l'aide de Mme Valérie JOURDAIN de Géhée mais l'incompatibilité des systèmes informatiques rendait le travail laborieux. Le coût de l'édition fut réduit d'un tiers par rapport à Paris.

Quand Mme Laurence RONZEL fut responsable de la mise en page jusqu'à l'édition, le budget CARILLON fut encore allégé d'un tiers environ, en contrepartie, bien évidemment, d'un très grand surcroît de travail qu'elle assumait tous les trimestres.

En dehors des Conseils Municipaux, et autres articles administratifs de vie locale et cantonale, pour les autres sujets abordés nous avons compilé les Archives Municipales et Départementales et surtout beaucoup sollicité et interrogé les Anciens, ainsi que les plus jeunes, dans un échange d'une très grande richesse.

Mais il reste beaucoup à faire car les sujets n'ont été souvent qu'effleurés, voire ignorés s'il pouvaient générer des souvenirs douloureux ou non consensuels.

Une nouvelle équipe dynamique vient d'être élue et permettra de poursuivre l'attractivité de ce journal local à la joyeuse résonance dont nous avons tant besoin dans notre campagne si calme, si silencieuse et déprimée mais qui recèle, en chacun de vous, des trésors inexploités.

25 ans après, j'ai une pensée amicale pour tous ceux qui étaient penchés au-dessus du berceau de ce petit CARILLON et de son édition sur un beau papier recyclé. Résistera-t-il longtemps à l'évolution inéluctable de son support, à savoir l'information en ligne dont les bases sont déjà plus que fonctionnelles ?

GL

CONSEIL MUNICIPAL du 08 septembre 2020

Location du logement 2 rue de la Forge

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité de louer le logement 2 rue de la Forge à compter du 15 octobre 2020 pour un loyer de 360 €/mois.

Vote de subvention aux associations locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'année 2020 à l'association « Label Eloquence ».

Délégués au RPI HEUGNES/PELLEVOISIN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, les délégués titulaires et suppléants au RPI Heugnes/Pellevoisin comme suit:

Titulaires :

Mr KOCHER Philippe, Maire,
Mme CHAUVEAUX Céline, Maire Adjointe,
Mme WALLET Muriel, Maire Adjointe,

Suppléants :

Mr SCHACRE Bernard, conseiller municipal,
Mme MAERTEN Nadine, conseillère municipale,
Mr PAROLA-DANIEL Martin, conseiller municipal.

Désignation du délégué à l'Agence Technique Départementale 36

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur PAROLA-DANIEL Martin délégué titulaire à l'Agence Technique Départementale 36.

Achat d'un broyeur d'accotement : demande de FAR 2021 et plan de financement

Dans le cadre du Fonds d'Action Rural (FAR) pour 2021, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE d'établir une demande au titre du FAR 2021
- RETIENT la proposition de la SARL Garage de Crotz pour un montant de 10 850 € HT (13 020 € TTC) correspondant à l'achat d'un broyeur d'accotement modèle entreprise Plus.
- VALIDE le plan de financement suivant :

	Montants en € HT	%
FAR	8 680.00	80%
Fonds propres	2 170.00	20 %
Total	10 850.00	100,00%

Composition des commissions thématiques de la CCEV : proposition de membres

Le Conseil Municipal propose de soumettre les candidatures suivantes :

Commission « développement économique, abattoir, aménagement du territoire et technologies de l'information et de la communication »	CHAUVEAUX Céline
Commission « service de gestion des déchets »	CHAUVEAUX Céline / BRUN Claire
Commission « voirie et bâtiments communautaires »	TIXIER Bertrand
Commission « développement touristique et communication »	WALLET Muriel / PAROLA-DANIEL Martin
Commission « énergies renouvelables et agriculture »	TIXIER Bertrand
Commission « biodiversité et environnement »	TIXIER Bertrand

CONSEIL MUNICIPAL du 06 octobre 2020

Actualisation des tarifs de la redevance assainissement au 1^{er} janvier 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs d'assainissement de 1% à compter du 1^{er} janvier 2021 comme suit :

Part fixe : 38.99 € HT (38.60 € (tarif 2020) x 1%) Part variable : 1.3751 € HT (1.3615 € (tarif 2020) x 1%)

Remboursement partiel de la caution de la boulangerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de déduire la somme de 1 036.08 € de la caution de la boulangerie.
- Charge le Maire d'informer les anciens locataires de cette décision et de procéder au versement du solde correspondant .

Convention de mise en œuvre de fonds de concours en matière de voirie et d'ouvrages d'art entre la CCEV et ses communes membres.

Dans le cadre de sa compétence « voirie », la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay est amenée à réaliser des travaux sur les voies et ouvrages d'art appartenant à ses communes membres et dont la gestion lui a été transférée conformément à ses statuts.

Compte tenu des finances de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay et du montant conséquent des dépenses à réaliser chaque année, le conseil de la Communauté a approuvé le recours à un fonds de concours de la part des communes concernées versé à l'EPCI.

Le Maire présente le projet de convention déterminant les modalités de calcul et de versement en la matière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet de convention tel que présenté,
- Autorise le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay et tout document relatif à ce dossier.

Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) Désignation d'un délégué de la protection de données (DPD)

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), le Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry a procédé au recrutement d'un agent dédié à cette mission pour l'ensemble des communes membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Monsieur KASÉ Didier, salarié du Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry (ou toute personne le remplaçant) comme délégué de la protection de données (DPD) pour la commune de Heugnes.

Élections Sénatoriales

Pour cette élection qui s'est déroulée le 27/09/2020, 8 candidats se sont présentés.

Ont été élues :

Madame GERBAUD Frédérique
avec 42,21 % des voix et
Madame BELLUROT Nadine
avec 55,44 % des voix.

Syndicat du Pays de Valençay en Berry

L'assemblée générale du Syndicat du Pays de Valençay en Berry a eu lieu le 4/09/2020.

La composition du Bureau nouvellement élu est la suivante :

Président : Monsieur Jean AUFRERE

Vice-présidents :

Monsieur Alexis ROUSSEAU JOUHENNET

Monsieur Claude DOUCET

Monsieur Marc ROUFFY

Monsieur Philippe JOURDAIN

Une nouvelle année commence à l'école d'Heugnes...

Nous sommes une classe de 17 élèves de CM1-CM2 (7 CM1-10 CM2). Pour nous aider il y a notre maîtresse Charlene et Denise qui est AESH.

Nous nous sommes rendus, avant les vacances, à Pellevoisin pour découvrir le Cosmorium qui est un planétarium itinérant. Grâce à la présentation de l'animateur, nous avons révisé l'ordre des planètes et leurs caractéristiques. Nous avons également appris à repérer des constellations et l'étoile polaire qui indique le Nord.

Cette année, nous avons beaucoup de projets à venir. Au mois de Novembre, nous allons voir un spectacle intitulé « La mécanique du hasard » à Équinoxe et visionner un film au cinéma de Buzançais. Au troisième trimestre, nous nous rendrons à la piscine de Châtillon. Nous espérons en mener plein d'autres ...

Prenez soin de vous et à bientôt !

Les élèves de l'école d'Heugnes



Festivités

Grand prix cycliste Christian FENIOUX 2020



INAUGURATION DU KIOSQUE A MUSIQUE le 15 août 2020

En présence de Madame GERBAUD, Sénatrice, de Madame DUVOUX, Conseillère départementale, de Monsieur AVEROUS, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole, et des maires des communes environnantes.

Discours de Monsieur le Maire, Philippe KOCHER

« Nous allons, ce matin, tous ensemble, inaugurer sur cette place Saint-Martin notre KIOSQUE A MUSIQUE. Et nous allons le faire en musique avec l'aide de Fanny, d'Alain, d'Etienne et de Claude. Merci à vous, Fanny (BEUNZA) et Alain (DAVIGNON) qui êtes venus à la Mairie pour me proposer une animation musicale. Et merci à vous 4 !

Il aura fallu près de 8 ans entre la première proposition d'ériger un kiosque à musique sur la place centrale du village faite en réunion de Conseil Municipal et aujourd'hui pour fêter sa construction. Et si le kiosque est bien là devant vous, nous le devons à la persévérance d'une femme : Sophie GUERIN !

L'idée a fait son chemin et dans ta mandature, Sophie, la décision a été prise par le Conseil de construire le kiosque.

Le kiosque à musique est une construction utile dédiée à la culture, au divertissement. Et nos artistes locaux ne s'y sont pas trompés ! Et c'est de très bonne augure.

Nous souhaitons que ce lieu devienne de façon organisée, spontanée, improvisée un lieu où les notes de musique jailliront, un lieu pour écouter au clair de lune des contes et histoires ou comme ce soir, à l'occasion d'un dîner organisé sur la place par le restaurateur de l'Auberge, l'occasion d'écouter de la variété française.

Un lieu qui, je l'espère, attirera toute forme artistique, confirmée ou non.

Enfin, je veux rendre hommage à nos artisans locaux qui, malgré le confinement et le dé-confinement liés à la pandémie de la COVID 19, ont réalisé un magnifique travail que je n'hésite pas à qualifier de bel ouvrage, qui ramène une plus-value esthétique à notre place Saint-Martin et donc à notre centre-bourg. Il reste quelques travaux à terminer qui se feront courant septembre. Je les remercie très sincèrement d'avoir tenu les délais et je vous demande de les applaudir bien fort. »

Nous avons réalisé ce projet avec l'aide du Conseil Départemental qui nous a octroyé une subvention de 26 000 € (62%) dans le cadre du Fonds d'Action Rural (FAR).



Feu d'artifice du 15 août

Des couleurs flamboyantes ont illuminé le ciel d'Heugnes le soir du 15 août 2020. Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées pour assister à ce magnifique spectacle pyrotechnique, tout en respectant le port du masque obligatoire.

EMOUVANTE CEREMONIE A LA BUTTE-MONTBEL le 28 août 2020

Il y avait beaucoup de monde, vendredi 28 août 2020 en fin d'après-midi à la stèle de la Butte-Montbel, à Heugnes, pour la cérémonie commémorative du drame du 28 août 1944.

Il y a 76 ans, six hommes furent victimes de la sauvagerie de soldats allemands enrôlés par le régime nazi. Un seul survécut, le lieutenant Monnier dans la résistance, qui n'était autre que le Prince Napoléon.

En présence de Claude Doucet, conseiller départemental, des maires des communes d'Ecueillé, de Pellevoisin, de Frédille et de l'adjointe au Maire de Chabris, des associations patriotiques, des autorités militaires, des porte-drapeaux, des familles et d'habitants de la commune, le Maire, Philippe KOCHER, rappela le déroulé de cette tragédie :

« Le 28 août, une équipe d'artificiers, non combattante, composée d'Onésime Adam, Léopold Linarès et Roland Lamirault, ayant œuvré une bonne partie de la journée au déminage et à l'enlèvement des obus, place de la mairie, à Ecueillé, revenait vers Pellevoisin après avoir fait un détour par la ferme de Fontenay, où se trouvait le PC Carol de la résistance et où ils prirent en charge les lieutenants Paul Baron, Albert Laurent et Louis Monnier. A la vue du camion, les allemands, en embuscade à la ferme de la Butte, ouvraient le feu et détruisaient le camion. Les survivants furent achevés...

Les corps des cinq victimes furent transportés en camionnette par les FFI dans un baraquement, place de la nouvelle église, à Ecueillé. »



Moment d'intense émotion lors de la prise de parole de Georges Lamirault, au nom des enfants des artificiers : *« Parmi ces victimes se trouvaient nos pères. Pour nous, leurs enfants, cet instant a profondément bouleversé notre vie... La peine a été grande et l'absence du papa très douloureuse. Cette souffrance est encore présente dans nos esprits. Il nous reste en souvenir quelques rares photos et surtout les mots de nos mamans qui ont su nous parler d'eux pour maintenir leur présence... Nous leur exprimons notre admiration et notre reconnaissance à elles qui ont subi violemment cette tragédie. »*

Jean Moreau et Robert Vallée, de l'ANACR, ont orchestré la commémoration et un dépôt de gerbes, au pied de la stèle, a clos la cérémonie.



Quoi de neuf ?

Suite au nouveau confinement

Atelier informatique : Reporté à une date ultérieure.

11 novembre : Pas de cérémonie officielle.

Repas des aînés : Repas annulé et remplacé par la distribution de colis.

Déchetterie : Reste ouverte aux horaires habituels, vous devez cocher la case 2 sur votre attestation.

Collecte des déchets : La collecte des déchets est maintenue.

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes : Amicale du Ô Nahon

L'année 2020 aura été très difficile pour l'organisation des manifestations par le Comité des fêtes.

Nous avons subi, suite au confinement, l'annulation de la randonnée pédestre du mois de mai et de la brocante de la Pentecôte.

Nous sommes désolés d'avoir dû prendre la difficile décision de ne faire aucune activité durant le week-end du 15 août.

L'épidémie de la COVID-19 nous oblige à renoncer également à l'organisation de notre Loto et du repas de fin d'année permettant de remercier tous les bénévoles ayant participé à nos activités.

En espérant une amélioration de la situation sanitaire, nous commençons d'ores et déjà à préparer les manifestations pour l'année prochaine et particulièrement la Cavalcade de 2021.

Dans cette perspective, nous avons besoin de bonnes volontés pour l'organisation des événements à venir. (confection des chars, fabrication de roses, mises en place ...)

N'hésitez pas à nous contacter :

06 89 21 85 88 Philippe

06 08 02 08 46 Francis

Le Bureau

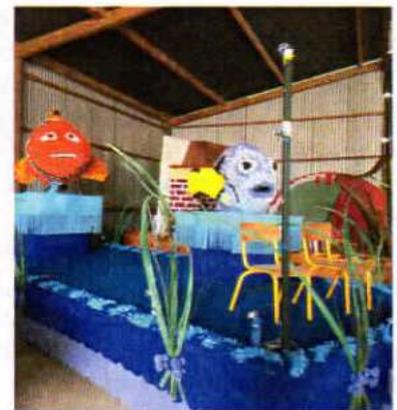
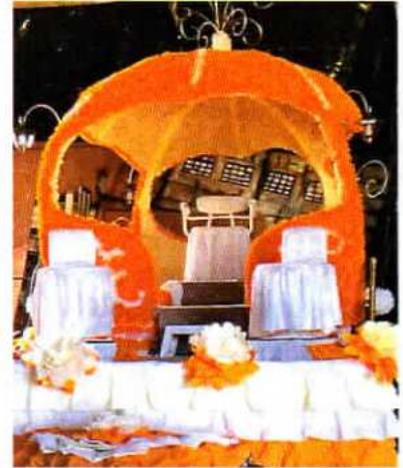


Photo mystère ...

Voici notre nouveau jeu : « Photo mystère ».

Le but est de deviner le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon.

Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail : heugnes.commicommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des 3 premiers gagnants.



Les pompiers de Heugnes, qui sont-ils ?

Des hommes et des femmes, comme vous, ou presque, car ils ont été formés à secourir les humains, les animaux et les biens et à combattre le feu.

Les pompiers de Heugnes sont vos voisins, vos amis, vos proches, et ils ont fait le choix, à un moment donné, de venir en aide aux autres. Ils donnent de leur temps, de leur humanité quand vous en avez le plus besoin. Qui que vous soyez, quelles que soient vos opinions, croyances, cultures, ils seront disponibles pour vous venir en aide, sans jugement et avec bienveillance.

Etre pompier, une vocation pour eux ?

La plupart d'entre eux vous diront qu'ils n'avaient jamais pensé devenir sapeur pompier volontaire: « Je n'avais pas eu l'idée, alors que mon père et mes frères étaient pompiers. C'est parce que mon père me l'a proposé que je me suis dit "pourquoi pas?" » Aurélie ERDEVEN (Sergent).

« On est venu me chercher à plusieurs reprises mais au départ, je n'y ai pas donné suite car je ne pensais pas avoir les capacités pour faire face à certaines situations. Je me suis finalement décidé après être intervenu en tant que témoin d'un accident, avant l'arrivée des secours. » Jean-Marc HEBERT (Lieutenant) chef de centre.

« Quand nous avons emménagé dans la commune, Michel GOILIER (Adjudant-chef), nous a demandé si cela nous intéressait de devenir pompiers. Nous n'y avons jamais songé. » Laure et Martin PAROLA-DANIEL (Sapeurs)

Pompier à Heugnes, ça consiste en quoi ?

Comme environ 80% des sapeurs pompiers français, ils sont sapeurs pompiers volontaires et participent aux missions de sécurité civile confiées aux services d'incendies et de secours. Pour ce faire, ils renseignent un planning de disponibilités / indisponibilités en fonction de leurs contraintes professionnelles, familiales, de santé, etc... Planning qu'ils peuvent modifier facilement et rapidement par internet ou téléphone. Ils sont indemnisés, pour leur formation initiale, leurs exercices mensuels (appelés "manœuvres") et leurs interventions. L'indemnisation n'est en aucun cas un salaire mais une petite compensation en contrepartie du temps passé au service de la communauté.

Pompier à Heugnes c'est faire partie d'un groupe où bonne ambiance et solidarité règnent. C'est être un élément d'une équipe et pouvoir compter les uns sur les autres. Mais c'est aussi, si on le souhaite adhérer à l'Amicale : association dont tous les membres sont des sapeurs pompiers actifs ou retraités et qui a pour objectif principal de créer ou resserrer les liens entre tous les membres et leurs familles.

Alors, des supers héros ?

Certainement pas, nous ne sommes pas dans un film, et en aucun cas invincibles ! Nous sommes simplement des humains, acteurs de la communauté, qui réalisent leurs missions de secours et de sauvetage en prenant toutes les mesures de sécurité possibles. Certes, une bonne condition physique et psychologique est requise (sans devoir pour autant être un athlète olympique!), mais, il faut aussi de la motivation, du sérieux et de l'altruisme.

Envie de nous rejoindre ou d'en savoir davantage ?

Rapprochez vous de l'un ou l'une d'entre nous, ou contactez Jean-Marc HEBERT (06.89.14.65.27), notre chef de centre.

Nous serons heureux d'échanger avec vous et de vous renseigner !



Un artisan à l'honneur

Un homme de fer pour sabots de velours.

Installé à Heugnes depuis 1988, cet artisan appliqué et consciencieux, soigne, entretient, protège et ferre les sabots des équidés.

Bruno MAUDOUIT, maréchal ferrant et forgeron se déplace sur la commune et ses environs avec sa camionnette. Dedans : sa forge, ses outils : tenailles, étampes,..., des centaines de fers et clous prêts à être utilisés pour parer et ferre les équidés. Au quotidien, il s'occupe de chevaux et d'ânes, toutefois, au cours de ses 42 ans de métier il lui est arrivé de prendre soin de zèbres, chevaux de Przewalski * et même d'un zébu.

Cet homme manie le fer, pratique un métier des plus physique, empruntant une posture souvent pénible : genoux fléchis, dos courbé. Tout en soutenant alors le pied d'une ânesse, il sourit en me disant : « Si vous prenez des photos pendant que je travaille, vous n'aurez que le haut de mon crâne ! »

**cheval qui n'a jamais été domestiqué par l'homme et se rapproche le plus du cheval préhistorique*

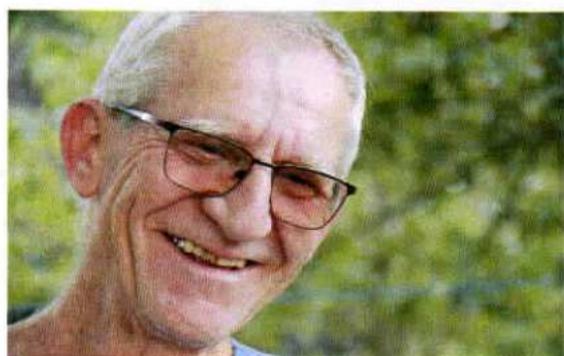


A 18 ans, il entreprend 3 ans de formation pour adultes en maréchalerie à Marseille. Quatre décennies plus tard, il exerce toujours avec passion ce métier qu'il aime. Et, bien qu'à la saison des insectes, chevaux et ânes ne soient pas toujours aussi braves qu'il le souhaiterait et qu'il est plus difficile de s'occuper d'eux car ils bougent davantage, il leur pardonne volontiers. Le souvenir qui l'a le plus marqué : « J'étais chez un client un peu paniqué, son ânesse venait de mettre bas et l'ânon ne tétait pas. J'ai alors guidé le petit sous sa mère. C'était bien d'être là à ce moment. »

Bientôt la retraite, prévue au printemps 2021 et la relève sera assurée par deux jeunes. M MAUDOUIT pense alors que la vie sociale et les relations avec les clients lui manqueront mais il espère bien pouvoir forger pour son plaisir couteaux et outils, mais surtout, profiter et prendre le temps de s'occuper davantage de ses propres équidés.

Bruno MAUDOUIT, maréchal ferrant et forgeron,
La Pitancerie, 36180 Heugnes, 02 54 40 20 53

Laure Parola-Daniel



NOUVEAUX BOULANGERS

Originaires de Sainte-Lizaigne, Jason et Alexandra BOUY ont repris la gérance de la boulangerie depuis le 8 septembre dernier. Ils sont parents d'une petite Emma, âgée de 9 mois.

Une boulangerie qui n'a pas été fermée très longtemps. Elle porte maintenant le nom poétique de : « Au croissant de Lune » !

D'ores et déjà, le chaland peut y acheter du pain, des pâtisseries et le journal « La Nouvelle République ». La mise en place d'une épicerie de dépannage est à l'étude ; plusieurs pistes sont sur la table.

Un temps d'accueil a été organisé par la municipalité entre le boulanger et les Maires des communes sans boulangerie (Sougé, Frédille, Jeu-Maloches, Villegouin, Selles-sur-Nahon). Les présents ont pu faire part de leurs attentes en matière de dépôt de pain et de tournées. Les Maires sont prêts à aider Jason pour la mise en place d'un service de proximité et de première nécessité en direction de leurs administrés.

Jason et Alexandra décoreront leur magasin pour la période des fêtes de fin d'année.

Pizza Boulangerie de Heugnes

Nos Pizzas :

Margarita : tomate, mozzarella, olive, origan 8.00 €

3 Fromages : tomate, mozzarella, emmental, chèvre, crème 11.00 €

Reine : tomate, mozzarella, jambon blanc, champignon, origan ... 10.00 €

Une pizza Spéciale toutes les semaines
Pour la connaître, demandez à votre boulanger

Supplément ingrédient : sauce, œuf, crème, olives : 0,50 €
légume : 1 € viande, fromage : 1,50 €

Vendredi : 16h30 – 19h
09.75.70.85.72

Commande par téléphone ou au magasin



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque : 02 54 38 57 22

E-mail:

mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail :

mediatheque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi

de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h

et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

Bureau Familles Rurales:

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1^{er} et 3^e jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

De lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures

ménagères:

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

Permanences des élus à la Mairie :

Monsieur le Maire : sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : les mardi, mercredi et jeudi de 11h à 12h

(sauf jours fériés)

Site Internet : www.heugnes.fr

Dans le cadre de la « construction/rénovation » du site internet de la commune, nous invitons les associations, commerces, entreprises ... de notre territoire à nous communiquer, sur l'adresse mail : heugnes.commicommu@gmail.com, les informations nécessaires afin de figurer dans la rubrique « Les Acteurs Locaux ».

Service civique

La mairie recherche un(e) jeune de 18 à 25 ans dans le cadre d'un contrat en service civique pour une mission d'accompagnement scolaire. La mission de 8 mois débutera le 7 novembre 2020.

A la recherche du patrimoine

Des séjours scolaires auront peut-être lieu au printemps prochain, organisés par l'U.S.E.P. de l'Indre.

Je recherche tous documents, cartes postales, matériel et vêtements (battoir, cuve, coiffes, tabliers, etc ...) se rapportant aux lavoirs.

Tout objet ou document sera rendu.

Merci de contacter B. SCHACRE au 06 47 64 11 13.

4G et TNT

Les opérateurs de téléphonie mobile continuent de développer leurs services 4G sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

En effet, la 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celles de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau.

La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique.

En cas de perturbations de réception, contactez l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR)
au 0 970 818 818 ou www.recevoirlatnt.fr

État civil :

Décès de Madame BLANCHET Madeleine le 26 août 2020

Mariage de Monsieur REMOND Dominique et Madame PALLATIN Véronique le 26 septembre 2020

Naissance de VOISIN Lowën le 1er septembre 2020



La cérémonie des
vœux n'aura pas lieu
cette année.

Le Conseil Municipal
et moi-même vous
souhaitons d'ores et
déjà de très bonnes
fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous !

Philippe KOCHER, Maire

